

# **iDE'AU : un portail de Gestion de la Relation des Usagers pour les Autorisations d'Urbanisme**

Accédez à Plateforme de demandes d'urbanisme en ligne.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, les habitants des 19 communes du Pays de Meaux\* peuvent déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme sous forme numérique (Permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...). Cette plateforme permet de déposer les demandes d'urbanisme sous forme dématérialisée depuis un espace personnel où le pétitionnaire peut suivre l'avancement des dossiers déposés.

\*19 communes concernées : Barcy, Boutigny, Chambry, Germigny-l'Eveque, Fublaines, Isles-les-Villenoy, Meaux, Montceaux-les-Meaux, Monthyon, Penchard, Poincy, Quincy-Voisins, Saint-Souplets, Saint-Fiacre, Trilport, Trilbardou, Varredes, Vignely, Villemareuil.

Vous pouvez cliquer directement sur : <https://ideau.atreal.fr/>

Les demandes d'urbanisme par papier restent possibles par voie postale ou en dépôt directement à la mairie de la commune concernée par les travaux. Il convient de se référer aux horaires d'ouvertures de chaque commune.